

Surux® granulés

Appât contre les souris.

Description du produit en bref

Surux est un appât prêt à emploi efficace contre les souris.

Matières actives

0.005 % Brodifacoum (0.05 g/kg)

Formulation

Appât à base de céréales contenant une matière attractive.

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

CH-2015-0039

Mode d'action

Les appâts de Surux ont pour base des céréales qui contiennent un rodenticide le **Brodifacoum**. Le Brodifacoum appartient à la famille chimique des coumarines. Le Brodifacoum agit comme un anticoagulant. Il empêche la coagulation sanguine par effet sur la vitamine K. Les rongeurs qui l'ingèrent meurent par hémorragies internes spontanées. Le Brodifacoum est très efficace contre les rongeurs résistants aux anticoagulants de première génération.

Utilisation Maison et ferme

Maison et Ferme

Comment utiliser Surux granulés ?

Il est conseillé de placer les appâts à proximité des nids, des refuges ou des lieux de passage des rongeurs. Utilisation exclusive dans des caisses d'appâts inviolables et scellées.

Contre les souris :

30 g de Surux flocons par caisse d'appât. Remplacer régulièrement l'appât aux endroits fréquentés par les rongeurs jusqu'à cessation de toute consommation.

Les souris ont un très petit rayon d'action. Il faut donc disposer les caisses d'appâts à proximité des nids, des refuges ou des lieux de passage. Les caisses d'appâts doivent être espacées de 2-3 mètres au maximum. Les souris mangent peu sur 24 heures mais dans de nombreux endroits. Les récipients doivent être régulièrement remplis et contrôlés.

Dans les lieux fréquentés, il est conseillé de déposer les caisses d'appâts sous des abris tels que de vieilles conduites ou des tuiles.

Restrictions

Uniquement pour les utilisateurs professionnels. Utilisation uniquement à l'intérieur des bâtiments. Utilisation exclusive dans des caisses d'appâts inviolables et scellées. Il est interdit de mettre en place les appâts d'une façon permanente ou pulsée. Il faut utiliser des gants. Il est important d'utiliser les appâts de Surux granulés de telle manière qu'aucune intoxication secondaire ne soit possible. Les appâts non consommés doivent être collectés à la fin de la période de lutte définie. Stockage du produit hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Important à savoir

Il faut utiliser des gants et disposer les appâts avec précaution afin que les rongeurs ne perçoivent pas la manipulation (odeur). Distribuer les appâts hors

de la portée des enfants et des animaux domestiques. Antidote : Vitamine K1.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. **H360Df** Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P280s Porter des gants de protection.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.



GHS08

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

21 73 23 Emballage simple à 1 kg graines
21 73 23 Carton à 12 x 1 kg graines

Emballage

21 73 46 Emballage simple à 10 kg graines

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>